



Arbois
JURA

DECISION 02/24

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Mission SPS - Travaux de rénovation de la piscine municipale

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, déléguant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la proposition de Blondeau Ingénierie

DECIDE

De confier la mission SPS à l'entreprise Blondeau Ingénierie, 30 avenue Vilarceau 25000 BESANCON pour un montant HT de 5 950 € soit 7 140 € TTC

Arbois, le 11 janvier 2024



La Maire,

Valérie DEPIERRE